

Colloque international « Héritages et usages de Rawls »

Théorie de la justice cinquante ans après

Date 22 au 24 novembre 2021

Proposition de communication

« Justice sociale, vulnérabilité et résilience : cas du harcèlement sexuel chez les femmes diplômées en quête d'emploi à Abidjan (Côte d'Ivoire) »

Résumé proposé par Alida Chiaba NADO, Institut d'ethnosociologie, UFHB, Côte d'Ivoire, alida.chiaba@gmail.com;

Jean Marcel KOFFI, UMI Résiliences, IRD-CIRES, France-Côte d'Ivoire

imkkoffi@yahoo.com

Le harcèlement sexuel dans le monde du travail reste un problème persistant dans tous les pays (OIT, 2020). Il repose sur des stéréotypes socioculturels de domination patriarcale. Portant atteinte à la dignité de la femme et à l'égalité de genre, il affecte surtout celles appartenant à des groupes socio-économiques défavorisés et vulnérables. Il a un impact négatif sur leur épanouissement socioprofessionnel et leur employabilité. C'est le cas des femmes diplômées en quête d'emploi à Abidjan. En Côte d'Ivoire, le législateur a adopté en 1998 une loi interdisant le harcèlement sexuel, le punissant d'une amende financière et d'une peine d'emprisonnement. Le problème est d'autant crucial dans le monde du travail, que le harcèlement sexuel y apparaît comme une forme sournoise de violence basée sur le genre (UNFPA, 2008) ; difficile à dénoncer et à prouver en justice. Cette communication analyse à partir d'une enquête exploratoire la problématique du harcèlement sexuel à l'aune de la vulnérabilité sociale de la femme et des stratégies de résilience pour restaurer sa dignité. Elle s'appuie sur un modèle d'analyse de transition en droit de genre, qui traduit le passage d'une société de pure domination patriarcale à une société civilisée et moderne d'égalité de droits. Elle y discute l'équité et la justice sociale selon les principes d'égalité pour tous et de différence (Rawls, 1971), avec une perspective d'égalité des capacités (Sen 1999, 2009).